

Livre vert sur la forêt : Planter ou ne pas planter; une tragédie forestière.

Alain Paquette et Christian Messier

*Respectivement chercheur postdoctoral et professeur au Centre d'étude de la forêt,
Université du Québec à Montréal*

Alors que planter un seul arbre est perçu comme une « bonne action » environnementale par la plupart d'entre nous, attirant même les foules devant le dignitaire souriant avec sa pelle plaquée-or, en planter des milliers est souvent considéré suspect. Le spectre du « désert biologique » en rangées a une fois de plus été soulevé suite au dépôt du Livre vert sur la forêt (voir article du 2 avril de L.-G. Francoeur). Face à la proposition d'instaurer un mode de gestion basé sur le zonage forestier où la plantation d'arbres se ferait sur une certaine portion du territoire, plusieurs groupes environnementaux ont soulevé des inquiétudes.

Le Livre vert n'est pas parfait, loin s'en faut. Il y persiste encore plusieurs vieux clichés forestiers, comme par exemple l'idée mille fois reprise que les forêts âgées, brûlées ou victimes d'épidémies sont une perte qu'il faut absolument éviter ou récolter le plus rapidement possible. Mais il a l'avantage de proposer un modèle alternatif d'aménagement forestier concret et viable face à la crise actuelle et la vétusté du modèle forestier en opération depuis les années 80.

Quelles sont les options qui s'offrent à nous?

En prenant pour acquis que le maintien du statut quo n'est pas souhaitable, ni durable, s'offrent alors à nous deux visions de l'exploitation de la forêt québécoise soit, en gros, un aménagement extensif de l'ensemble du territoire forestier productif (A : aménagement écosystémique), ou un aménagement par zones à différentes vocations (B : zonage forestier).

A) Cet aménagement extensif se veut une exploitation plus « douce » de la forêt qui s'inspire des perturbations naturelles. Il vise le maintien de la biodiversité et des fonctions des écosystèmes forestiers, par le maintien des structures et d'un certain couvert forestier en permanence. La récolte est planifiée de façon à recréer, dans le temps et l'espace, une mosaïque forestière comparable à celle qu'auraient mise en place les dynamiques naturelles (feux, maladies, vieillissement). Ce type d'aménagement n'est pourtant pas sans reproches. D'abord il nécessite, mais ne garantit pas, la conservation intégrale de grandes surfaces comme points de comparaison, rendus encore plus nécessaires désormais par les changements climatiques. De plus, l'aménagement écosystémique oppose souvent la coupe partielle à la coupe totale. Bien que plus douce en effet, son corolaire est un retour plus fréquent des machines (trois fois par rotation, plutôt qu'une seule) et des chemins forestiers plus permanents et plus fréquents. De plus, cet aménagement produit moins de bois. Il faudrait donc soit exploiter plus de forêts pour maintenir les approvisionnements actuels, soit accepter une diminution importante des volumes produits.

B) Mais pour le même volume de bois récolté qu'avec le statut quo, plutôt que d'aménager plus ou moins intensivement partout, pourquoi ne pas diviser le territoire en 3 ou 4 zones à vocations distinctes et complémentaires, garantissant deux choses importantes aux yeux des québécois : i) la mise en conservation d'une partie significative du territoire et ii) le maintien des volumes de production? Voilà ce que propose le zonage forestier. Une surface importante sous conservation (nous reviendrons sur la quantité) et autre une partie, l'essentiel avec environ 70%, sous aménagement écosystémique. Et pour compenser les pertes de volumes associées aux deux premières zones, une troisième zone, la plus petite possible, où la sylviculture intensive est pratiquée afin de produire le maximum de bois sur le minimum de territoire. Dans cette zone, il est possible de faire appel à la plantation intensive, mais une grande partie sera simplement exploitée de façon traditionnelle, sans exclure les autres usages de la forêt, toujours possibles et souvent même favorisés (la chasse par exemple). Simplement dans cette zone, mais seulement dans cette zone, c'est la production de bois qui aura priorité sur les autres usages.

L'élément le plus important du zonage forestier est donc la mise à l'échelle des enjeux. On ne peut donc plus juger de la pertinence ou de la qualité d'une zone en particulier sans la remettre dans son contexte global. Les plantations intensives telles que décrites dans les pires scénarios médiatiques ne sont pas souhaitables en elles-mêmes, d'accord, mais quand un seul hectare de plantation peut permettre d'éviter la coupe de 10, 15 voir 20 hectares de forêt naturelle, la plantation prend alors des allures de sauveur!

Une question de proportions et d'objectifs.

Le Livre vert parle de 30% d'aménagement intensif et 70% en écosystémique, pour un total de 100. Il faut comprendre que la logique ministérielle soustrait du total les zones en conservation, sous la tutelle d'un autre ministère, et ne traite que des forêts sous aménagement. Disons tout de suite que nous sommes en désaccord avec cette approche. Comme énoncé plus haut, le zonage forestier n'est possible que dans une perspective globale, où l'on doit pouvoir mettre en relation les gains en productivité des zones sous aménagement avec les gains en conservation. De plus, la zone intensive n'est pas clairement définie, mais il est certain que cela ne doit pas vouloir dire que 30% du territoire sous aménagement sera consacré à la sylviculture intensive d'arbres à croissance rapide plantés en rangées d'oignons! Ce n'est pas nécessaire, ni souhaitable. Nous avons d'ailleurs souvent proposé l'appellation QUAD, au lieu de TRIADE, pour bien marquer cette différence. Selon plusieurs calculs que nous avons faits, moins de 15% des surfaces sont nécessaires en plantations intensives (espèces indigènes) pour l'atteinte des objectifs de la troisième zone. Et seulement 1-2% des surfaces en production très intensive, la ligniculture (4^e zone de la QUAD), serait suffisant. Il est vrai par ailleurs que les terrains les plus productifs sont visés pour cette production intensive, mais seulement sur une petite fraction à l'intérieur des zones désignées « foresterie prioritaires » (les terrains productifs des zones de conservation et écosystémique ne sont évidemment pas touchés). Autrement, la zone de production intensive n'arriverait pas à atteindre ses objectifs, dont dépend le succès global de la structure.

Donc tout est possible, selon les objectifs que le peuple québécois voudra se donner. Ainsi, à l'échelle de la planète on a calculé que 10-15% des surfaces forestières en

productions intensives serait suffisant pour produire l'ensemble des volumes de bois coupés actuellement. Pas toujours très jolies ces plantations, on s'entend, mais imaginez le reste; potentiellement plus de 80% des forêts en conservation intégrale! Des groupes ont soulevé la faiblesse de l'objectif de 8% en conservation du Livre vert (ce qui est tout de même plus du double de la proportion actuelle). Quelques ajustements au modèle TRIADE / QUAD et 12%, voir 20% sont possibles, si nous nous en donnons les moyens via la culture intensive d'arbres sur une faible proportion du territoire québécois.

Besoins importants en recherche.

Nous avons jusqu'ici laissé planer l'idée que les plantations, même les plus intensives, peuvent être acceptables parce qu'elles doivent être jugées pour ce qu'elles apportent en possibilité de conservation et d'aménagement écosystémique pour le reste du territoire. Mais nous pouvons toutefois faire mieux. En effet de nouvelles hypothèses en écologie (bien qu'ébauchées par Darwin lui-même), sur les relations entre la biodiversité et les fonctions des écosystèmes, trouvent un écho particulier en recherche appliquée, comme dans les plantations intensives. Au projet TRIADE en Haute-Mauricie, par exemple, de nouveaux modèles de plantations mettent à profit ces théories, en créant des systèmes plus diversifiés à même d'optimiser l'utilisation des ressources du milieu et de limiter, voir éliminer complètement les impacts appréhendés sur les sols, par la plantation mélangée de plusieurs espèces d'arbres aux besoins différents, ou l'intégration à la plantation d'une régénération naturelle ou de rémanents (arbres de la cohorte précédente laissés sur pied). Ces plantations, bien qu'intensives, fournissent ainsi bien d'autres services écologiques, supportent une plus grande biodiversité, et sont plus résilientes face aux catastrophes naturelles.

Le zonage forestier n'est pas parfait, bien-sûr. L'une des principales critiques rapportées est la difficulté de la mise à l'échelle des enjeux, tel que nous le démontre les débats entourant la publication du Livre vert. Le Chili par exemple tire aujourd'hui plus de 90% de son bois de plantations intensives, malheureusement sans programme parallèle d'augmentation des aires de conservation. Mais le Québec et le Canada sont dans une situation particulière qui est favorable à la mise en place d'un aménagement par zonage forestier, à savoir la quasi totalité de nos forêts sous la gestion d'un seul propriétaire : nous. Le territoire y est déjà divisé en unités d'aménagement de dimensions compatibles avec ce mode de gestion, à l'intérieure desquelles il est facile de fixer un volume de production global et des zones de dimensions fixes, et raisonnable de penser que ces objectifs pourront être atteints.

Pour simplifier, nous sommes en face de deux choix possibles pour notre forêt : soit l'exploiter partout, mais plus doucement, soit la diviser en zones, chacune aménagée de façon particulière dans l'atteinte de ses objectifs (conservation intégrale, conservation des fonctions, production). La question nous est souvent posée à savoir si nous trouvons belles ces plantations. La réponse est : ça dépend! En effet, la réponse varie selon que ces plantations ont été faites de façon à maximiser la production de bois sans considération pour la conservation de la biodiversité, ou alors dans une optique plus globale de zonage forestier. Ce que nous voyons ce n'est pas tant les arbres alignés devant nous que ceux, un peu plus loin, qui ne seront pas coupés grâce à ces plantations.